

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 22 février 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la
délibération : 17

Vote 17
Pour 17
Contre 0
Abstention 0

L'an deux mille vingt-quatre,
et le vingt-deux février

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, PAOLINI, PANZA, BENVENUTI et Mesdames BEGNIS, GUARDINI, SANCIU, VOLELLI.

Procurations : Mme SEBASTIANI à Mr PANZA, Mr MORELLI à Mme GUARDINI, Mme ROVERE à Mr OLMETA, Mme SCOTTO à Mme BEGNIS, Mr HLUŠICKA à Mr PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mr BENVENUTI et Mr SIMONETTI-MALASPINA à COSTA.

Absents : Mme PONZEVERA et Mr POLI

Mr PAOLINI Xavier a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA
CONVOCAION
16/02/2024

DATE AFFICHAGE
23/02/2024

Objet de la délibération :

INVENTAIRE ECOLOGIQUE SUR LE SITE DE L'ALISO

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'arrière plage de l'Aliso et afin de proposer un projet cohérent avec les enjeux environnementaux, le Maire informe le Conseil qu'il convient de réaliser un inventaire (état des lieux de la biodiversité et des paysages) et un pré-diagnostic écologiques.

Le montant prévisionnel de l'étude est de **9 737 Euros HT**.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- APPROUVE la réalisation de l'inventaire et du pré-diagnostic écologiques
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien ces études

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.